

Mon honorable ami (M. Pugsley) a néanmoins fait certaines observations sensées sur la construction des navires. Je n'admets pas avec lui que l'on puisse faire beaucoup pour favoriser l'épanouissement de cette industrie au Canada, mais pour ce qui est de la construction des navires en acier, il ne faut pas oublier qu'il est fort difficile, à l'heure actuelle, d'acheter les plaques et les courbes à un prix raisonnable, parce qu'elles sont très demandées en d'autres pays, et que l'on fait servir de très grandes quantités d'acier à la fabrication des munitions et aux autres objets de la guerre. On pourrait néanmoins accomplir, dès maintenant, beaucoup de choses propres à stimuler la construction de navires en bois que l'on munirait de moteurs peu coûteux. Le littoral du Pacifique se prête tout particulièrement à l'épanouissement de cette industrie. Nous avons là le bois prêt à être transporté, et c'est par millions de pieds que nous l'exporterions dans le monde entier si nous avions les bâtiments nécessaires.

L'hon. M. PUGSLEY: Très bien! très bien!

M. STEVENS: Certes, comme l'honorable député, je considère que le moment est bien choisi pour aborder cette question de la construction des navires.

L'hon. M. PUGSLEY: Mon honorable ami ne pouvait manquer de tomber d'accord avec moi.

M. STEVENS: Je suis, depuis des mois, depuis de longues années, à vrai dire, en faveur de l'établissement de cette industrie. Je me plais à reconnaître qu'il s'est glissé quelques observations utiles vers la fin du discours aussi long que décousu de l'honorable député.

L'hon. M. PUGSLEY: Mon discours n'est qu'incohérence à côté de l'élégance de langage de mon honorable ami.

M. STEVENS: L'honorable député a ensuite reproché au Gouvernement d'avoir fait décréter des droits qui mettent obstacle à la construction des navires; or, sauf les chaudières et les machines, tout ou à peu près tout ce qui entre dans la construction des navires est exempt de droits de douane. Et puis, mon honorable ami n'est pas sans savoir que les chaudières et les machines peuvent fort bien se construire au Canada.

L'hon. M. PUGSLEY: Mon honorable ami reconnaît-il avec moi, comme font

tous les constructeurs de navires, que le meilleur moteur que l'on puisse installer à bord des voiliers est le Deisel? Et ignore-t-il que ce moteur ne se fabrique pas au Canada?

M. STEVENS: Au Canada, à Vancouver, on fabrique des moteurs à combustion interne.

L'hon. M. PUGSLEY: Pas le moteur Deisel?

M. STEVENS: Oui, le Deisel, ou le moteur ordinaire à combustion interne. Je suis absolument certain que ce moteur peut se fabriquer au Canada. C'est un sujet qui peut se discuter de façon intelligente et amicale et non pas comme fait l'honorable député, qui, lui, se montre par trop enclin à la critique. Mais comme il s'agit de l'encouragement à donner à la construction des navires et, peut-être aussi, de l'abolition du droit sur les moteurs de cette sorte, j'aimerais que le Gouvernement mit la question à l'étude et recherchât quelque moyen de favoriser cette industrie.

Un mot maintenant des projets dont l'honorable ministre du Commerce nous a fait part. Il a l'intention de convoquer une réunion des industriels canadiens. Cette réunion, l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley) en parle à tort comme d'un plantureux festin où des gens iront s'empiétrer, car rien ne saurait être plus utile que de rassembler les principaux industriels du Canada, les esprits dirigeants des différentes branches de l'industrie, qui auraient l'occasion de discuter avec intelligence quelques-uns des graves problèmes qui se posent aujourd'hui et d'arrêter un programme conforme à l'intérêt bien entendu du pays.

Déjà le ministre du Commerce a chargé des commissaires d'aller recueillir dans les différents pays de l'univers des renseignements et des données afin que nos marchands et nos industriels soient bien mis au fait des besoins de l'étranger. Mon peu d'expérience m'a appris que ce qui met obstacle au succès de l'industriel canadien, c'est le manque de renseignements clairs et précis sur les besoins et les exigences, les désirs et les caprices des nations étrangères. Nous ne saurions déverser à l'étranger des produits fabriqués à notre goût, comme faisaient autrefois certains industriels anglais. Il faut maintenant étudier les marchés, fournir à l'étranger les marchandises et les articles qui lui plaisent et non point ceux que nous aimerions à lui vendre.